



RÈGLEMENT — TAXES DE SEJOUR ET D'HEBERGEMENT - 2026

Travaux de la Commission des règlements

Commune de Conthey • Septembre 2026

1. Préambule

Le règlement sur les taxes de séjour et d'hébergement, nous a été transmis le **5 mai 2026**. Compte tenu de son importance et de son niveau de détail, la Commission des règlements a dû se réunir à plusieurs reprises afin d'en prendre connaissance de manière approfondie et d'examiner l'ensemble des documents qui lui sont liés.

Ce règlement est particulièrement complet et tient compte de toutes les configurations et situations susceptibles de se présenter. Son analyse a ainsi nécessité un travail conséquent de lecture, de comparaison et de réflexion, afin de s'assurer que les différents éléments soient cohérents et correctement pris en considération.

Le règlement étant étroitement lié à un nombre important de documents et de références, ceux-ci ont également été examinés par la Commission dans le cadre de ses travaux.

Par ailleurs, compte tenu du lien direct entre ce règlement et **l'Office du tourisme**, certains membres de la Commission ont également participé à **l'Assemblée générale de l'Office du tourisme des Côteaux du Soleil**, afin de mieux comprendre son fonctionnement, ses activités ainsi que les différents éléments susceptibles d'avoir une incidence sur le règlement examiné.

2. Composition de la Commission

La Commission est composée de sept membres.

Membre	Fonction / rôle
Pellissier Ralph	Président
Cheseaux Jean-Marc	Rapporteur
Solliard Sandra	Membre
Giberti Udry Gloria	Membre
Hedinger Szekely Jill	Membre
Sarrasin David	Membre
Ruchat Daniel	Membre

3. Séances de la Commission.

Nom	Prénom	18.05.2026	02.06.2026	03.06.2026	21.07.2026	09.09.2026
Pellissier	Ralph	X	X	X	X	X
Cheseaux	Jean-Marc	X	X	X	X	X
Hedinger-Szekely	Jill	X	X	X	Excusée	Excusée
Sarrasin	David	X	X	X	X	X
Solliard	Sandra	X	X	Excusée	X	X
Ruchat	Daniel	X	X	Excusé	Excusé	X

4. Situation actuelle.

4.1 Taxes de séjour.

Selon l'estimation de la commune, nous recensons en 2025, 1135 résidences secondaires (406 appartenant à des propriétaires résidants sur Conthey et 729 à des propriétaires non résidants sur Conthey). Beaucoup de propriétaire reçoivent le formulaire mais ne donnent pas suite. A ce jour 400 factures ont été envoyées. Pour une recette de 18'682.50 CHF

4.2 Taxe d'hébergement.

Le nombre de nuitées représente 18816 nuitées en 2025 pour une recette de 26'108.25 CHF. Ces chiffres démontrent clairement la nécessité de disposer d'un règlement.

4.3 Objectif financier

En 2025 le montant total s'élève à 44'790.75 CHF. Sur la base du nouveau règlement l'estimation s'élève à env. 100'000 CHF. Selon les informations de la comptabilité de la commune.

5. But du règlement

Clarifier l'utilisation des fonds.

Système équitable de l'encaissement de différentes taxes touristique

Bénéficier d'un cadre légal au niveau de la commune en accord avec les dispositions cantonales sur le tourisme

6. Travail de la commission

Dès réception des différents documents, notre commission s'est réunie à plusieurs reprises et a pu bénéficier d'une séance d'information détaillée présentée par les autorités communales.

Une liste de questions a été élaborée et soumise à l'exécutif ce qui a permis la clarification et la modification de certains éléments du règlement.

La commission demande que les questions posées ainsi que les réponses apportées soient accessibles à tous sur le site internet de la commune, ceci par soucis de transparence et de compréhension pour l'ensemble des citoyens.

7. Décision de la Commission

Après avoir examiné le présent règlement, la Commission relève que celui-ci a fait l'objet d'un travail approfondi et d'une réflexion menée en collaboration avec les différents intervenants concernés.

Au terme de ses travaux, notre Commission considère que le règlement présenté répond aux besoins de la commune et constitue une base claire et adaptée pour son application.

En conséquence, la commission recommande à l'ensemble du Conseil Général d'accepter le règlement sur les taxes de séjour et d'hébergement, dans son ensemble.

8. Remerciements

Avant de conclure, je tiens à adresser mes remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce règlement.

Je souhaite tout particulièrement remercier **l'ensemble des employés communaux** qui ont participé à son établissement. Leur travail, leurs connaissances du terrain, leur disponibilité ainsi que les nombreux renseignements transmis ont été précieux pour permettre à la Commission de mener ses travaux dans de bonnes conditions.

Je remercie également **les membres de l'Exécutif** pour leur soutien, leur disponibilité et pour toutes les informations et précisions apportées au cours de ce travail.

Enfin, je tiens à remercier tous les **membres de la commission des règlements** ainsi que **l'ensemble des membres du Conseil général** pour leur attention, leur engagement et leur participation aux discussions qui ont permis d'arriver au règlement qui vous est présenté aujourd'hui.

À toutes et à tous, **un grand merci pour votre collaboration, votre disponibilité et votre engagement en faveur de notre commune.**

Le Rapporteur.

Jean-Marc Cheseaux